

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Baronne de MONTENACH

La Jeune Fille et le Métier ou  
la Protection, c'est la Profession !

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1912, tome 14, p. 171-178

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

# La Jeune Fille et le Métier

ou

## la Protection, c'est la Profession !

Madame la Baronne de Montenach, Présidente internationale des Œuvres de protection de la jeune fille, a bien voulu nous autoriser à reproduire l'intéressant rapport qu'elle a présenté au Congrès de Dijon sur la *jeune fille* et le *métier*.

Nous l'en remercions vivement et la prions d'agréer nos respectueuses félicitations pour ce beau travail qui dénote le sens pratique dont est doublé le dévouement de son auteur à la cause soutenue.

MONSEIGNEUR, MESDAMES, MESSIEURS,

Je n'ai pas voulu, ce soir, retracer devant vous les origines et l'histoire de l'Association catholique internationale des œuvres de Protection de la jeune fille et redire, pour la centième fois, son but et son programme. Les personnes qui ont pris part à l'intéressant et vivant congrès que nous clôturons maintenant, ont été suffisamment orientées sur les origines et les méthodes de notre institution, sur les services qu'elle rend, et les lacunes qu'elle comble.

Les autres ont à leur disposition de nombreuses brochures où elles trouveront tous les renseignements dont elles pourraient encore avoir besoin.

J'ai pensé intéresser davantage ce brillant et sympathique auditoire, en lui parlant des métiers féminins dans leurs rapports avec la protection de la jeune fille.

En choisissant ce sujet, je ne me suis pas écartée de mes préoccupations habituelles : je regarde, en effet, la question des métiers féminins comme une de celles qui doit nous préoccuper le plus, car, et je l'ai dit souvent déjà, le métier est par lui-même un protecteur dont tous nos services n'égalent jamais l'efficacité.

Le métier est également le moyen de diminuer le nombre des jeunes filles qui ont besoin d'être exceptionnellement assistées par nous, et, je reste fidèle à l'idéal de notre œuvre, en vous montrant ses véritables tendances

qui sont d'augmenter, par tous les moyens, *le nombre des jeunes filles qui peuvent se passer d'elle.*

Beaucoup de gens, par ignorance et quelquefois par malice, veulent enfermer notre Association dans des limites trop étroites, restreindre son champ d'activité sociale, la contraindre à n'être qu'une œuvre d'assistance en faveur des émigrantes et des voyageuses.

Nos fondatrices, au contraire, ont voulu, dès le premier moment, mettre dans ces mots « Protection de la jeune fille » tout ce qu'ils contiennent réellement, embrasser dans leur apostolat tous les problèmes qui se posent en face de la jeune fille d'aujourd'hui, et travailler à leur solution normale.

Ces problèmes, du reste, il est bien difficile de les séparer, car ils sont unis, les uns aux autres, par des liens enchevêtrés, et, à vouloir nous cantonner dans l'étude de ceux qui nous paraissent les plus pressants à solutionner par nous, nous sommes exposés à faire une œuvre incomplète et même parfaitement vaine et inutile.

Le problème du métier, c'est celui du travail ; et notre Association a pour but essentiel de protéger la jeune fille et la femme, en les aidant à travailler dans les meilleures conditions possibles.

Nous ne sommes pas une institution de charité, et si nous ne refusons pas notre aide à celles que le chômage étreint, que la misère guette, que la maladie abat, il n'en est pas moins vrai que tous nos services ont pour objet de procurer le travail.

C'est pour assurer aux jeunes filles des occupations lucratives, selon leurs capacités et leurs goûts, que nous avons créé et multiplié nos agences de placement. C'est pour faciliter la recherche du travail, que nous avons ouvert nos maisons d'accueil et nos homes, qui permettent à nos protégées de faire, en toute sécurité et entourées de conseils, les démarches voulues pour obtenir du travail.

C'est pour conduire les jeunes filles au travail et pour faciliter les voyages qu'elles font pour trouver une situation, que nous avons créé tous les services qui ont pour

but de renseigner, de défendre, de guider les émigrantes et les voyageuses.

Je serais entraînée trop loin, si je voulais aborder ici la question du travail des femmes dans son ensemble ; je me contenterai de l'esquisser à grands traits, désireuse, bien plus, d'éveiller votre attention sur lui, que de vous apporter moi-même des solutions toutes faites.

Le travail est la loi de l'humanité ; cependant, jusqu'à une époque assez rapprochée de la nôtre, le travail de la femme et de la jeune fille se faisait à la maison et pour la maison, et leur métier naturel était celui de ménagère.

Je comprends, dans ce mot, toute l'action de la femme en faveur du foyer domestique : soins à donner aux enfants, appropriation du logement, cuisine et jardinage, confection ou raccommodage des vêtements et de tous les autres travaux qui concernent la directrice d'un logis et la mère de famille.

Ce genre de travail n'était pas seulement celui des épouses ; elles le partageaient avec les filles, les sœurs, les tantes, les nièces et les servantes.

Mais nous sommes loin, hélas ! du temps où les femmes travaillaient dans la famille et pour la famille, et ne consacraient qu'accessoirement et exceptionnellement une partie de leur temps à certains petits travaux à domicile, qui contribuaient à mettre un peu de beurre sur le pain de chaque jour.

De plus en plus, dans le monde du travail, la femme devient aujourd'hui la rivale de l'homme ; elle s'empare, peu à peu, de toutes les professions qui étaient réservées jadis à ce dernier, et, sous le fouet de la nécessité, se voit obligée, qu'elle soit mariée, veuve, célibataire, jeune ou vieille, d'arriver à se constituer un gain propre, le salaire de l'homme étant presque partout, dans les classes laborieuses, insuffisant pour faire face aux charges familiales.

Dans beaucoup de pays, le nombre des femmes surpasse celui des hommes, partout augmente l'armée lamentable des isolées ; car on se marie de moins en moins,

et de plus en plus tard, à cause des difficultés de la vie.

Tout, dans la vie sociale actuelle, semble avoir pour but d'affaiblir la vie de famille et de rendre, par conséquent, plus précaire la condition de celles qui en sont le centre, les obligeant ainsi à se faire une situation individuelle par un travail personnel.

Rien n'est éloquent comme les chiffres, et j'emprunte, à un tableau comparatif récemment publié, une statistique qui vous montrera combien est croissant en France le nombre des femmes obligées de se livrer à une occupation lucrative. L'agriculture occupe 5,525,042 hommes et 3,330,011 femmes. L'industrie occupe 4,706,472 hommes et 2,518,402 femmes. Le commerce occupe 1,229,456 hommes et 779,164 femmes.

Les professions libérales et emplois publics occupent 1,332,940 hommes et 293,104 femmes.

La domesticité occupe 173,558 hommes et 772,535 femmes.

Le nombre des femmes employées à des occupations multiples qui l'entraînent toutes, sauf les occupations agricoles, en dehors de la famille, a donc doublé depuis quarante ans. Tandis que le nombre des travailleurs augmentait de 2,500,000, soit 24 pour 100, celui des travailleuses augmentait de 3,000,000, soit 65 pour 100.

Voici un tableau comparatif du travail des femmes en France en 1866 et en 1906. En 1866, 1,874,815 femmes se vouaient aux travaux agricoles, leur nombre a triplé aujourd'hui. Le commerce qui n'occupait alors que 241,680 femmes, en occupe trois fois plus aujourd'hui ; pour l'industrie, nous passons de 1,300,000 à 2,500,000 ; pour les professions libérales de 150,000 à 300,000.

Une seule profession a vu diminuer le nombre de ses adhérentes, c'est celle de domestique. Il y avait en France, en 1866, 1,947,176 femmes qui étaient servantes ou employées de maison et en 1906 ce chiffre était tombé à 772,739.

C'est là un écart formidable qui vous explique, Mesdames, pourquoi il vous est devenu si difficile de recruter

votre personnel domestique, et, je vous le prédis, vous n'êtes qu'au commencement de vos peines, et nous marchons vers un état social qui vous mettra, à ce point de vue, dans l'obligation de mettre vous-mêmes la main à la pâte.

Vous le voyez, qu'on le veuille ou non, le travail professionnel des femmes s'affirme comme une nécessité croissante qu'aucune mesure ni aucune prédication ne peut combattre. Cette nécessité découle en effet de l'évolution économique tout entière.

Donc les femmes travaillent, mais, dans quelles conditions ? Il faudrait voir ce qui se cache derrière les rubriques des statisticiens.

Nous sommes bien placés à la Protection de la jeune fille pour le savoir, et il suffit d'étudier le fonctionnement de nos bureaux de placement, d'assister au lamentable défilé de celles qui s'y présentent, de feuilleter les dossiers des jeunes filles placées par nos soins, pour se convaincre, d'une part, que le travail de la femme est honteusement exploité, et de l'autre, que cette exploitation provient de l'insuffisance professionnelle des travailleuses.

Des milliers et des milliers de jeunes filles passent dans nos bureaux, qui ne sont aptes à aucun emploi, et leur hiérarchie commence à la bonne à tout faire, pour se terminer par la demoiselle de compagnie, riche de ses seules prétentions !

Elle est immense l'armée des pseudo-institutrices, des bonnes d'enfants, des sommelières, des employées de bureau qui possèdent une belle écriture, des dactylographes, des filles de boutique, des demoiselles de magasin qu'il faut caser et qui n'ont devant elles aucun avenir assuré ! Il faut y joindre les phalanges pressées de ces ouvrières réduites à l'emploi de machines, de ces couturières esclaves de leur aiguille, de ces journalières qui s'épuisent aux gros ouvrages, etc. Toutes ces femmes-là n'ont que des *demi-métiers*, elles sont condamnées à végéter ; elles ne peuvent améliorer leur situation que dans des cas exceptionnels,

et, celles d'entre elles qui ne vont pas forcément au vice, vont à la misère.

C'est dans leurs rangs que se recrutent ces personnes jamais fixées qui passent d'un emploi à l'autre, qui changent sans cesse de milieu et sont la plaie de nos bureaux de placement. Ce sont également toutes ces fausses professionnelles qui s'expatrient dans leur espoir, souvent déçu, de trouver mieux au loin.

Ce n'est pas une profession qu'aller servir des bocks dans une brasserie et que de mettre des bonbons dans un cornet, et cependant, les jeunes filles qui se livrent à ces gestes sont comptées dans les statistiques comme employées de commerce... Ce n'est pas une profession que de plier des tablettes de chocolat.

Ce n'est pas une profession que de copier des adresses et des registres. Ce n'est pas une profession que d'aller en Hongrie ou en Russie parler français à des enfants riches.

Cette constatation étant faite, nous avons le devoir de chercher à augmenter le nombre des véritables professionnelles, en dotant les jeunes filles d'un véritable métier, qui soit pour elles une armature et un soutien, qui les fixe et les retienne, et soit l'instrument de leur libération progressive...

Et c'est seulement, lorsque par toutes nos bonnes œuvres nous tendrons à mettre entre les mains des jeunes filles cet outil d'affranchissement, que nous ferons de la vraie protection et de la protection préventive.

Mais, avant de pousser une jeune fille vers tel ou tel métier, nous devons examiner quel est celui qui lui conviendra le mieux.

Nous avons envisager cela à bien des points de vue généraux et particuliers, sur lesquels il est utile d'insister, pour combattre la légèreté avec laquelle les meilleurs d'entre nous accomplissent, en ce domaine, leur mission de conseillers et de guides.

Nous devons toujours donner la préférence au métier local, c'est-à-dire à celui qui gardera la jeune fille à l'ombre du clocher natal, qui ne l'éloignera pas de son milieu naturel, de ses parents et de ses proches, qui répond à des besoins reconnus dans la région.

Nous devons lui donner un métier lui permettant de fonder et de faire vivre une famille, un métier qui soit un remède à la crise du mariage.

Certaines professions féminines sont, pour ainsi dire, incompatibles avec le mariage, et, à mon avis, plus nous favoriserons le mariage des jeunes filles, mieux nous ferons. Des maris choisis dans de bonnes conditions sont encore de meilleurs protecteurs que nous, Mesdames.

L'incertitude où se trouve toute jeune fille, quant au point de savoir si elle se mariera et dans quelles conditions elle se mariera, est une des causes qui rendent la vie si difficile et si précaire et son avenir si incertain. Soyons persuadées que toute jeune fille formée à un métier bien défini et lucratif, ne sera jamais embarrassée de trouver un mari.

Comme l'a fort bien dit M<sup>lle</sup> Louise van den Plas, la destinée de l'homme est simple, celle de la femme est double. Puisque la femme des classes laborieuses d'aujourd'hui doit remplir deux fonctions : celle de ménagère, gardienne du logis, et celle de professionnelle, nous devons donc chercher à ne pas rendre la profession incompatible avec les devoirs de mère de famille, ne pas lui en donner une qui l'éloigne de sa maison et de ses enfants.

Dans les familles où existe une tradition professionnelle, par l'exercice d'un métier qui s'est transmis de génération en génération, on doit profiter des prédestinations ataviques qui découlent de cet état de choses particulièrement favorable. Nous avons là un élément de stabilité et de succès.

Nous devons doter la jeune fille d'un métier qui la maintienne ou la fasse parvenir à un milieu social supérieur. Nous donnerons donc la préférence aux professions

qui fixent celles qui s'y livrent, dans la classe moyenne, classe qui est la base de la société, son élément le plus solide, le plus sain et qui demeure le réservoir de toutes les forces vives de la nation.

*(A suivre.)*